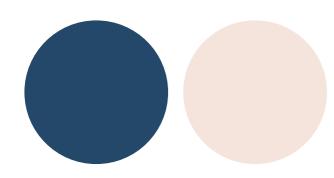
PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège Aveyron Gers Haute-Garonne Hautes-Pyrénées Lot Tarn Tarn-et-Garonne





PLAN LIBRE le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées Édition Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées 45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse 05 61 53 19 89 - contact@maisonarchitecture-mp.org

Dépôt légal à parution **N° ISSN** 1638 4776 **Directeur de la publication** Raphaël Bétillon **Rédacteur en chef** Mathieu Le Ny **Comité de rédaction**

Gaël Angaud, Matthieu Belcour, Guillaume Beinat, Laurent Didier, Barthélémy Dumons, Philippe Gonçalves, Maxim Julian, Jocelyn Lermé, Philippe Moreau, Sylvie Panissard, Rémi Papillault, Gérard Ringon, Didier Sabarros, Gérard Tiné, Pierre-Édouard Verret

Coordination Anissa Mérot **Informations Cahiers de l'Ordre** Laurence Turridano

Aurélien Albert, Guillaume Beinat, Arnaud Chochon, Mathieu Le Ny, Céline Pévrier, Bernard Quirot, Mathieu Sudres.

Impression Rotogaronne

Ont participé à ce numéro

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture / DRAC Occitanie, de la région Occitanie - Pyrénées Méditerranée, du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, de Toulouse Métropole et de son Club des partenaires : Chaux et Enduits de Saint-Astier, ConstruirAcier, Feilo Sylvania, Prodware. Technal et VM Zinc.







toulOuse métropOte

ADHÉSION / ABONNEMENT / COMMANDE

BULLETIN D'ADHÉSION 2017

+ ABONNEMENT À PLAN LIBRE POUR 1 AN / 10 NUMÉROS PROFESSIONNELS : 25 € / ÉTUDIANTS : 5 €

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...) d'être abonné au journal et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...). Un ouvrage au choix parmi ceux déjà publiés est offert sur simple demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT À PLAN LIBRE POUR 1 AN / 10 NUMÉROS PROFESSIONNELS : 10 € / ÉTUDIANTS : 5 €

Nom
Prénom
Profession
Société
Adresse

Tél. E-mail

est à renvoyer accompagné du règlement à :
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse
e-mail : contact@maisonarchitecture-mp.org

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété,

ÉDITORIAL

Raphaël Bétillon, Président de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Prendre le temps d'écrire,

À sa mère qui l'interroge sur le sens de ses poèmes, le jeune Arthur Rimbaud, lui répond qu'elle doit les lire, les comprendre « littéralement et dans tous les sens! ». L'ambition de Plan Libre est non pas d'être dans cette « provocation » mais dans cette démarche qui associe et confronte à la fois un auteur, donc quelqu'un qui écrit, à un lecteur, qui lit, qui partage. Plan Libre, réunit dans l'espace de ses pages deux acteurs: l'un prend le temps de lire, l'autre a pris le temps d'écrire.

Écrire!

Faire que l'architecture contemporaine s'écrive est une des ambitions de la Maison de l'Architecture avec Plan Libre. Même si, l'espace limité de la page électronique des réseaux sociaux permet une communication a minima au sujet de notre discipline, de professionnel à professionnel, de réseau structuré à réseau structuré, d'amateurs à passionnés, il est un échange, bref, sans souffle, qui relève de l'entre soi. Il ne doit pas être le seul vecteur de communication écrite. Il ne peut pas être l'unique support de nos réflexions. Il n'enrichit ni la pensée sur nos disciplines, ni leurs représentations. La pensée, même si elle doit rester claire, précise, est souvent complexe et a besoin d'espace pour être transmise, exprimée. Elle a besoin de place, elle a besoin de pages pour que nous écrivions et que nous soyons lus, vus, compris. Écrire, c'est ouvrir ce dialogue!

Plan Libre propose cet espace à la pensée contemporaine liée à nos domaines et nous interpelle: s'écrire pour nous écrire. Lorsque nous sommes confrontés à un projet architectural, à une réalisation, on reconnaît son écriture, l'écriture de son ou de ses auteurs. L'écriture en architecture, ce sont les trucs et les tics d'un professionnel qui font que signes, codes, mêlés, triturés représentent une pensée, forment une signature que l'on identifie. C'est tout cela, ensemble, articulé en mots, et de plus en plus souvent avec des images, qui fait que l'on se dit en se racontant, en donnant à se voir, en écrivant!

Textes et images, mixité bienvenue dans ce numéro de Plan Libre avec les photographies d'Arnaud Chochon, en pleine page, avec un textebandeau qui raconte la démarche et met en avant quelques concepts pertinents qui rendent compte de notre manière aujourd'hui de représenter, de penser la construction.

Tout est ouvert, vos contributions sont attendues: les 16 pages de Plan libre vous sont réservées. Vos textes peuvent prendre des formes classiques ou moins académiques: carnet de route, carnet de croquis commentés, carnet de voyage dessiné, aquarellé, illustré, plans, essais, petite monographie, coup de cœur, coup de gueule! Ou encore traces d'architecture, éléments de sa mémoire, enthousiasme militant pour un débat, un défit, un combat ou une scénographie d'exposition.

Pour que la forme accompagne le fond, Plan Libre fera peau neuve l'année prochaine!

Le comité de rédaction souhaite accueillir de nouveaux participants, de nouvelles énergies, des passionnés qui veulent s'engager, à nos côtes pour apporter des résonances innovantes. Pour que l'écriture se fasse, toutes les écritures, nous avons besoin de vous!

AGENDA de l'été à la Maison de l'Architecture

EXPOSITION 3º PALMARÈS ARCHICONTEMPORAINE 2017

jusqu'au 05.09.2017 à l'ENSA Toulouse*

À l'occasion du Forum des Maisons de l'architecture, l'annonce des lauréats du Palmarès grand public archicontemporaine 2017 a été proclamée, dans le cadre du Mois de l'architecture en Occitanie à l'occasion de l'ouverture de l'exposition à la DRAC Occitanie. Ce Palmarès, organisé pour la troisième fois par le Réseau des Maisons de l'Architecture et piloté par la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, a pour objectif de promouvoir des réalisations d'architecture contemporaine de qualité quel qu'en soit le programme, auprès du public et sur l'ensemble du territoire français. Les 24 réalisations nommées et soumises au vote du public font l'objet d'une exposition itinérante, qui a débuté son voyage à la DRAC Occitanie à Toulouse du 6 au 13 juin 2017. Elle voyagera ensuite dans les différentes Maisons de l'Architecture et à la Cité de l'Architecture à Paris en fin d'année 2017.

*83 rue Aristide Maillol à Toulouse

PUBLICATIONS GUIDE DE BALADES D'ARCHITECTURE MODERNE ET CONTEMPORAINE EN MIDI-PYRÉNÉES

Volume 4 > les Hautes-Pyrénées / Volume 5 > les Pyrénées Orientales

Ces publications sont disponibles dans les offices de tourisme et les lieux culturels des départements et à la Maison de l'Architecture.

+ d'infos p16.

APPEL À CANDIDATURES PRIX ARCHITECTURE OCCITANIE

Remise des dossiers jusqu'au 05.09.2017 à 12h

Dans le cadre de son programme d'actions culturelles, la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées organise tous les deux ans, en collaboration avec l'Ordre Régional des Architectes et la Maison de l'Architecture Languedoc-Roussillon l'événement : Prix Architecture Occitanie (anciennement Prix Architecture Midi-Pyrénées). Cette manifestation organisée depuis 2001, a pour objectif de promouvoir et récompenser la création architecturale contemporaine de qualité en région Occitanie.

Les réalisations présentées regroupent des bâtiments conçus en Occitanie et/ou des bâtiments réalisés par des architectes inscrits en Occitanie. Pour chaque édition la sélection des projets distingués par le Jury resserré de professionnels, témojane de la vitalité, de la qualité et de la diversité des champs d'intervention des architectes dans la région.

Le règlement de ce Prix est joint à ce numéro de Plan Libre. RENSEIGNEMENTS 05 61 53 19 89

ÉVÈNEMENT LES ARCHITECTES OUVRENT LEURS PORTES

Les 13 et 14.10.2017 sur tout le territoire national

Pourquoi ouvrir ses portes? L'architecte est le mieux placé pour faire valoir et partager ses compétences et son savoir-faire.

Les 30 000 architectes inscrits constituent un réseau de diffusion de la culture architecturale auprès du grand public sur lequel il faut capitaliser. Chaque architecte a carte blanche pour inventer et organiser son/ses événement(s), dans son agence et hors-les-murs, seul ou à plusieurs! Architectes, il est encore temps de vous inscrire pour participer à cette grande manifestation en faveur de la promotion de votre métier.

Rendez-vous sur le site internet www.portesouvertes.architectes.org Les 2 000 premières inscriptions sont gratuites!

EXPOSITION ZOOM SUR LES PETITS PROJETS EDITION 2017

Jusqu'au 08.09.2017 à L'îlot 45, Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Vous n'avez pas encore visité cette exposition proposée par les Maisons de l'Architecture d'Occitanie? Profitez de l'été pour le faire. L'objectif de cette nouvelle production est de mettre en lumière des réalisations inconnues mais remarquables sur le territoire de la grande

ÉVÈNEMENT BALADES ARCHITECTURALES #03

Samedi 16 septembre 2017 à 15h30*

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine nous vous proposons un programme axé autour des Balades architecturales. architecture moderne et contemporaine.

L'Office de Tourisme de Toulouse, la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées et Toulouse Métropole vous proposent une exploration originale du quart Nord-Ouest de Toulouse et de sa Métropole datant des époques moderne et contemporaine.

Vous trouverez avec le prochain numéro de PLAN LIBRE la carte/ guide du 3e volume des Balades architecturales.

* lieu de rendez-vous à définir

ÉVÈNEMENT **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

16 et 17 09 2017

Cette édition sera résolument tournée vers le jeune public et sa sensibilisation au patrimoine, à l'histoire de la Nation et à l'histoire de l'art, ou encore aux métiers du patrimoine.

Comprendre et connaître le patrimoine dans son contexte historique et social, c'est mieux appréhender la société dans laquelle nous vivons. C'est discerner les valeurs sur lesquelles elle se construit pour les comprendre, pour les questionner, pour mieux se les approprier.

17 000 monuments seront ouverts au public et plus de 26 000 animations autour de la jeunesse et du patrimoine.

Retrouvez le programme de ces journées sur un site internet dédié à l'événement www.journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr

VIE DE L'ASSOCIATION

La Maison de l'Architecture sera fermée du 14 au 27.08.2017.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances !

MAISON DE L'ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES

45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse 05 61 53 19 89 - contact@ maisonarchitecture-mp.org www.maisonarchitecture-mp.org - facebook/MAISONMP - twitter/MAISONMP > entrée libre du lundi au vendredi 9h30 – 12h30 / 14h00 – 17h30









Entre les bras de Garonne

C'est à l'occasion d'une visite dans le cadre des Balades Architecturales, conjointement organisée par la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, Toulouse Métropole et l'Office du tourisme, que nous avons eu l'opportunité de repartir à la découverte de l'île du Ramier. Hasard du calendrier, ce bout de territoire en plein cœur de la métropole fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions avec le lancement de la concertation publique le 20 juin dernier (www.toulouse-metropole.fr).

Sur près de 250 hectares, le fleuve n'a eu de cesse de redessiner les contours de l'île. Organisée aujourd'hui en un chapelet d'îlots (6 au total), ils forment se que nous appelons plus communément l'île du Ramier, dont le terme Ramier désigne un espace naturel constitué sur des alluvions. C'est à partir du XVe siècle que les activités «humaines» se sont succédées, voir superposées, dans un mille-feuille d'occupations allant de l'industrie au loisirs, de lieux de résidences en site universitaire. Nous ne reviendrons pas sur l'évolution exhaustive de l'île du Ramier au cours du siècle dernier mais nous attacherons à décrypter le lien très étroit qui a pu se tisser entre le territoire de l'île et l'architecture qui a pu s'y développer. C'est donc à travers trois époques, trois architectures, trois façons de vivre le fleuve que nous allons parcourir l'île au fil de l'eau.

Traverser le fleuve

La Garonne est l'élément fondateur de l'île, celle qui l'a façonnée. Quoi de mieux pour en saisir la teneur que de se poster en haut du pont neuf un jour de beau temps pour y admirer la source bienveillante, quelque 150 kilomètres plus en amont. C'est ce rapport direct entre l'île du Ramier et les Pyrénées, superposés alors en un seul plan, qui nous permet de comprendre la vraie nature du fleuve, très bien retranscrite par Edmond Rostand:

«Source calme ou torrent bravache, L'Eau qui descend de la hauteur, Apprend tout ce qu'il faut qu'on sache, Pour être poète ou lutteur!»

C'est donc avec un fleuve au comportement de torrent que Toulouse devra compter. Des montées d'eau subites, où le cumul des pluies de printemps et la fonte des neiges, ont fait souvent de gros dégâts sur la ville et ses principaux ouvrages. La Garonne à Toulouse possède un bassin versant 4 fois plus petit que la Seine à Paris, avec néanmoins une montée des eaux pouvant être près de 20 fois plus rapide. Les ponts seront souvent emportés et les ingénieurs devront faire preuve de toujours plus d'imagination. Le pont Saint-Michel dans la version que nous connaissons aujourd'hui en est un bel exemple.

Construit entre 1955 et 1962 par l'ingénieur Eugène Freyssinet, il est bâti pour répondre à l'augmentation du trafic automobile, en lieu et place de l'ancien pont en fonte construit en 1890. Le pont Saint Michel enjambe l'île du Ramier dans sa partie nord, en cina travées espacées d'environ 62 mètres. Lorsque que l'on est en contre-bas de la berge, nous découvrons cet ouvrage d'art

remarquable dans son insertion et dans son exécution. Posée sur trois « cornes de vaches » (nom donné par Freyssinet pour nommer les béquilles qui portent le tablier), l'ouvrage a entièrement été coulé en place, avant que les portiques soient mis en précontrainte par la tension des paires de câbles incorporées dans les ouvrages en béton.

Ainsi réside ici la performance du dessin de Frevssinet qui donne au pont Saint-Michel une remarquable finesse, permise par l'invention de la précontrainte. Le dessin du pont s'appuie sur cette technologie, tout en cherchant une forme optimale pour reprendre les efforts et s'adapter à la contrainte du fleuve. D'une part, en minimisant les valeurs des moments de flexion subis par la structure grâce à l'inclinaison particulière des béquilles, et d'autre part, en travaillant le profil des béquilles de manière à limiter l'attaque du fleuve lors des montées en charge et des crues de la Garonne.

Exploiter le fleuve

La particularité de l'île du Ramier est de scinder le fleuve en deux. Un bras supérieur rive droite et un bras inférieur rive gauche. Entre les deux, envions 5 mètres de dénivelé que les moulins, premières constructions de l'île, ont su ménager et aménager afin d'exploiter la force motrice du fleuve.

L'activité de production de poudre commence en 1536 lorsque les Capitouls de Toulouse construisent le premier moulin à poudre situé sur l'île de Tounis, une petite île aujourd'hui rattachée à la ville et située alors en amont du pont Neuf. En 1675, Louis XIV fait bâtir un nouveau moulin sur la partie nord de l'île du Ramier. Mais les nombreuses victimes liées aux différentes explosions à l'intérieur des moulins imposent de déplacer les moulins de la poudrerie pour les éloigner des habitations. Ils seront reconstruits en 1848 encore plus en amont sur la Garonne, permettant au passage d'agrandir la surface d'exploitation vers le sud. De multiples chaussées sont aménagées. Un canal permettant d'amener l'eau au moulins pour faire fonctionner les meules ainsi qu'un bras permettant de les évacuer sont créés. C'est un nouveau paysage qui se façonne alors. Au début du XXº siècle, l'industrie est positionnée à cheval sur les îles du Grand Ramier et d'Empalot. Le site est organisé de manière très rationnel. avec de grandes allées plantées de platanes dont certains alignements subsistent encore. Ces moulins ont fonctionné jusqu'au milieu du XX^e siècle pour produire la poudre destinée à des applications militaires, au fil des nombreux incidents liés à la manipulation de ces produits particulièrement instables.

Un siècle plus tard, la nature a repris ses droits et la végétation de ripisylve se développe abondamment le long des canaux (peupliers blancs, frênes et saules y prospèrent) et les bras d'eau toujours présents ont trouvés de nouveaux usages. Un parcours nature longe les vestiges des anciens moulins, laissant apparaître l'ossature toute particulière des bâtiments, dont certains accueillent aujourd'hui des associations. Leur architecture, sous la forme d'un seul volume, est organisée autour de la meule en fonte fermée par trois murailles en brique très épaisses, et d'une quatrième parois beaucoup plus légère permettant d'évacuer le souffle de la déflagration en cas d'explosion vers des zones non habitées. L'ensemble est recouvert d'un toit en planche simplement posé, limitant les risques de dégâts sur les maconneries du bâtiment.

Habiter avec le fleuve

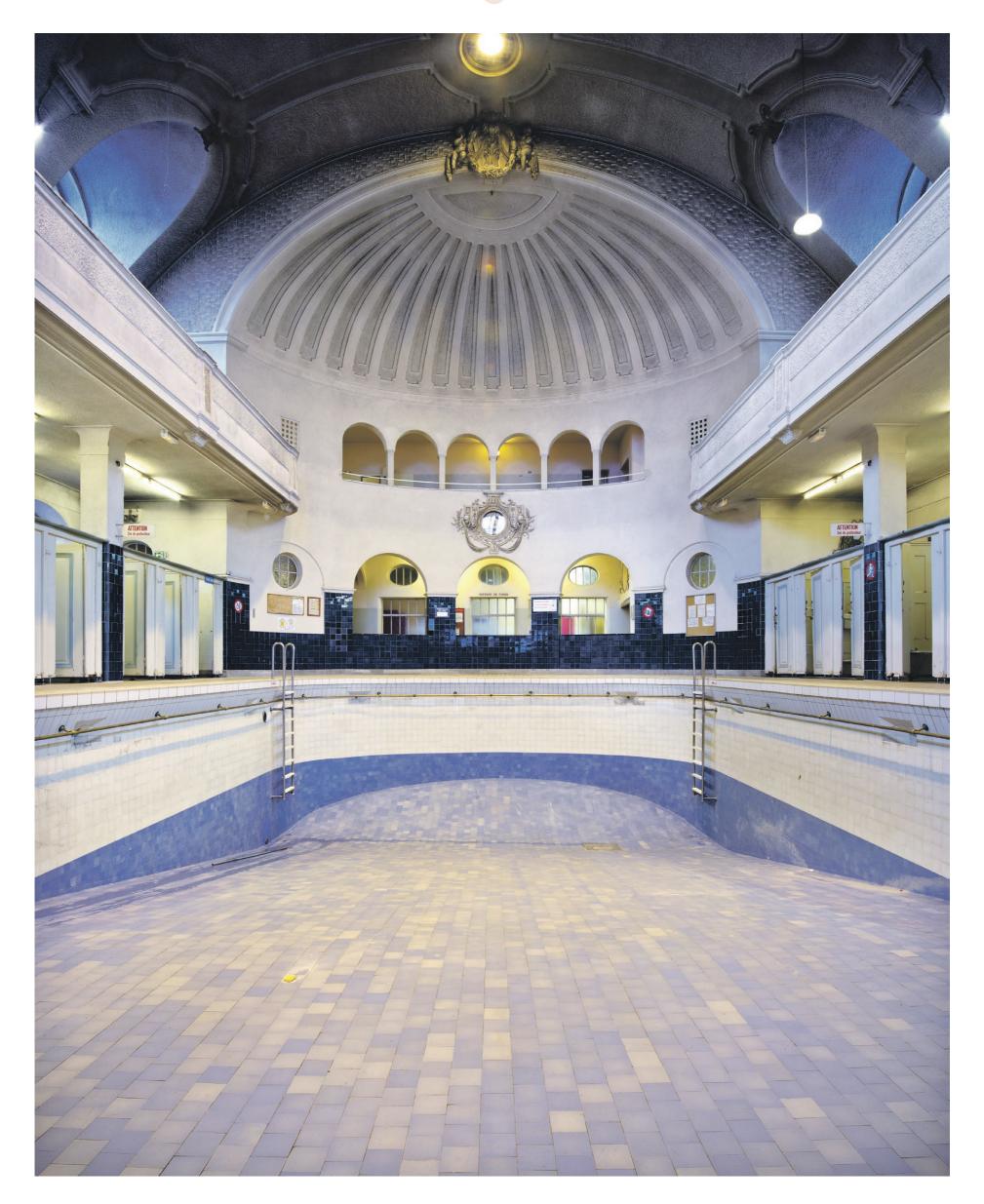
La cité universitaire Daniel Faucher occupe aujourd'hui une partie de l'ancien secteur industriel. Alors que Toulouse est en pleine expansion, le déménagement des usines de la poudrerie permet en 1949 à la ville d'acheter le terrain pour y construire sa première résidence universitaire dans un parc arboré de presque 6 hectares. Les constructions suivront l'organisation des anciennes allées de la poudrerie, permettant ainsi de profiter des plantations déjà présentes tout en s'inscrivant dans l'orientation naturelle d'écoulement des eaux du fleuve. C'est un esprit «campus» qui s'ouvre alors sur le vaste espace arboré. La construction sur pilotis permet de laisser circuler le regard sous les bâtiments, renforçant par la même occasion la sensation d'insularité malgré l'absence de vues directes sur le fleuve.

L'architecte Robert-Louis Valle construit les cinq premiers bâtiments. Influencé par Le Corbusier, notamment par le pavillon suisse de la cité internationale, construit entre 1930 et 1932, il s'inscrit dans l'architecture dite d'avant-garde en appliquant la construction sur pilotis, rendus nécessaire en raison de la menace des inondations. Deux bâtiments ont été construits entre 1963 et 1967 par les architectes Fabien Castaing et Pierre Viatgé, eux-aussi très fortement influencés par l'œuvre de Le Corbusier.

De 1990 à 2000. l'ensemble de la cité a fait l'obiet d'une réhabilitation complète à partir d'un schéma directeur établi par Atelier 13 architectes. Cette opération, étalée sur 10 ans, permettra d'introduire de nouvelles typologies de logements, notamment pour les familles et d'améliorer le confort des logements tout en préservant l'identité architecturale des bâtiments, depuis labellisés «patrimoine du XX^e siècle».

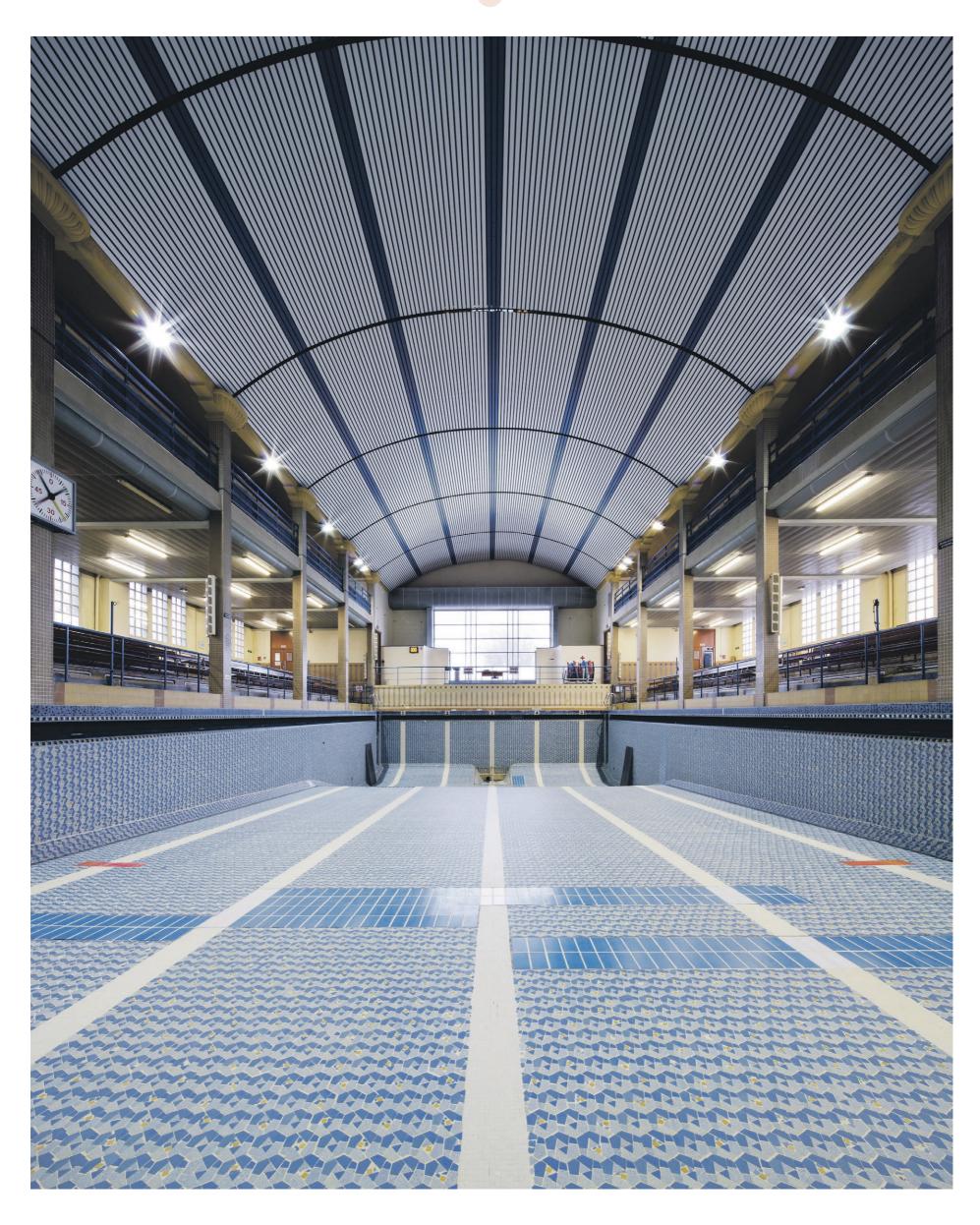
Notre balade se termine loin de l'effervescence de la ville. Entouré par cette végétation tantôt dense, tantôt éparse, ce bout de territoire s'est construit dans un lien ténu entre le paysage et l'architecture. Un paysage parfois maîtrisé et ordonné par l'intervention de l'homme. Les différents architectes et ingénieurs qui se sont succédés sur l'île ont toujours porté une attention particulière au paysage en composant avec le fleuve et son patrimoine végétal. Parfois énigmatique, dense et inaccessible sans oser s'aventurer, l'île recèle de nombreux endroits qu'il appartient à chacun de découvrir au gré de balades le long de la Garonne et de ses canaux. Le mieux étant, pour les courageux, de grimper sur le coteau de Pech David pour en saisir l'échelle et mieux comprendre la diversité de cette île et son incroyable richesse. D'en haut, le lien étroit qu'entretien l'île avec la ville paraît alors une évidence, tout comme la nécessité d'envisager une nouvelle façon

Aurélien Albert et Mathieu Sudres



Arnaud Chochon. Photographe.

Si les architectes traduisent par des lignes une réflexion sur l'espace, les photographes seront les explorateurs de cette « réaliflexion ». Comme un maître d'ouvrage, Arnaud Chochon se déplace sur site au moment précis, où l'état de sa photographie pourra entrer dans son relevé. Avec méthode, son processus s'opère quand le nettoyage ou la maintenance permet à un bassin de se vider. Le calendrier est alors court. Le volume vidé, ce sculpteur d'images n'a que peu de temps pour opérer, pour obtenir l'image d'un espace architectural où de la représentation qu'il souhaite en donner.

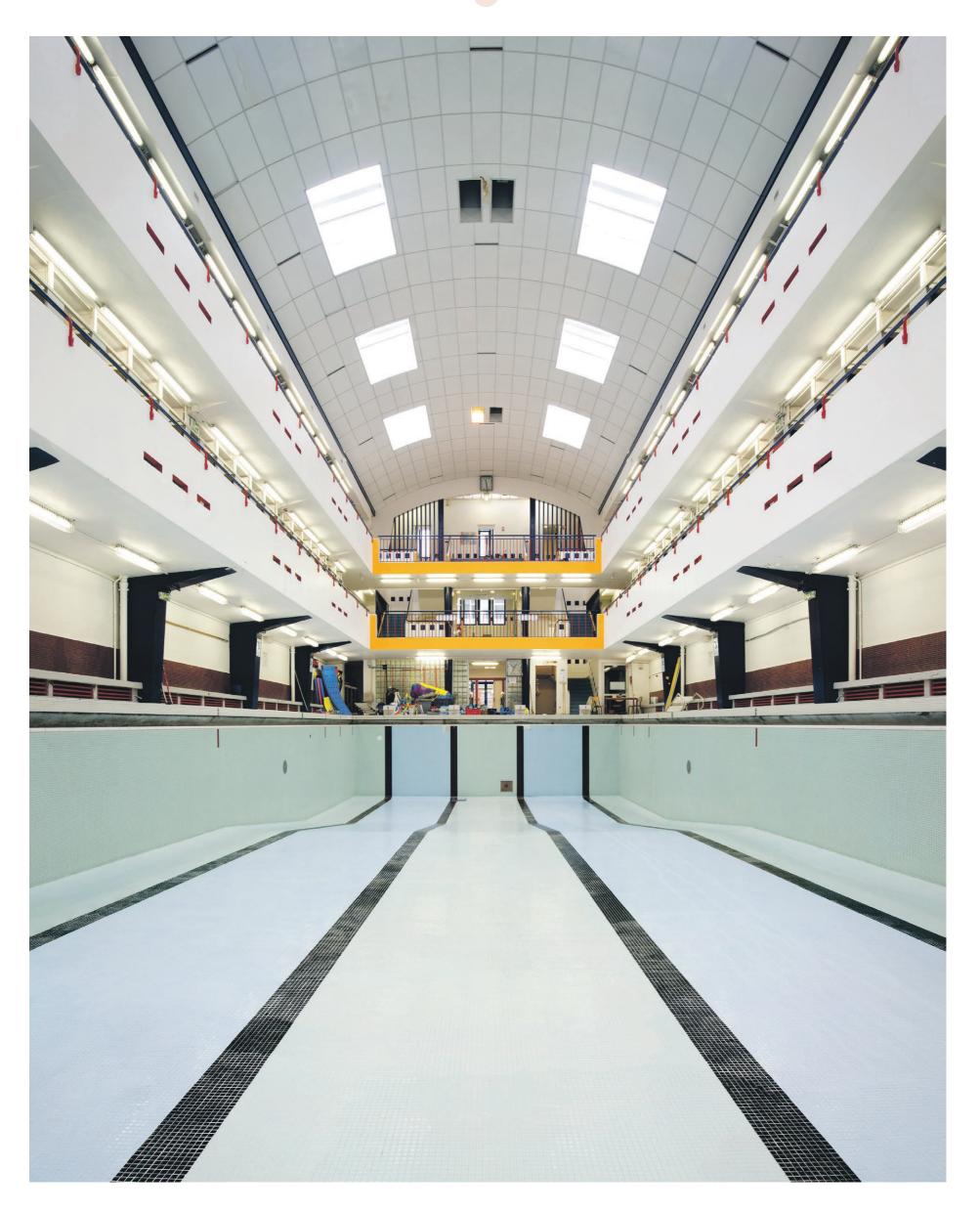


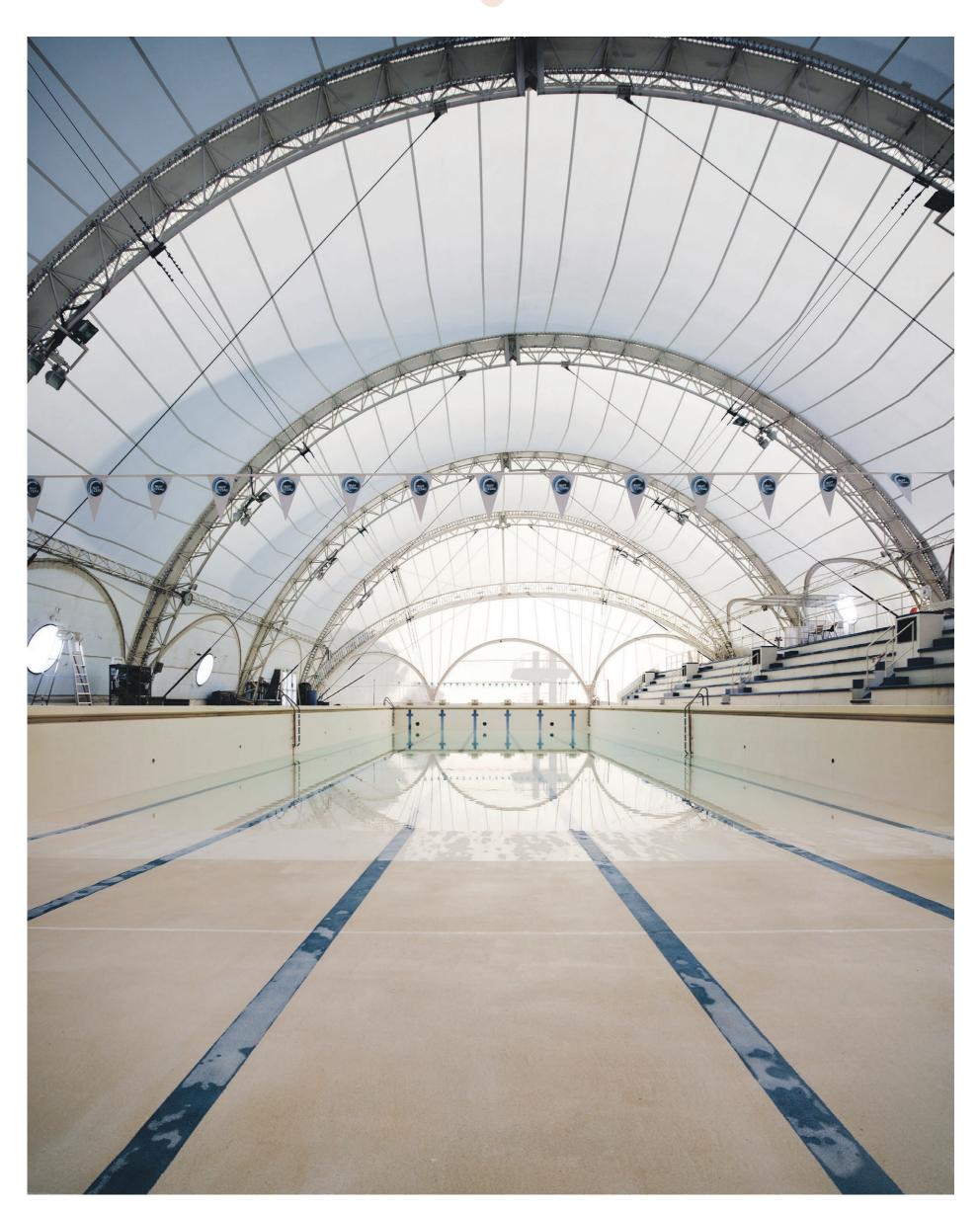


Exigeantes, chronométrées et systématiques, les prises de vues d'Arnaud Chochon sont les témoignages minutieux d'une recherche quasi obsessionnelle née de l'esthétique des piscines dites « publiques ». Identifier les villes, leurs volumes, leurs époques, leurs styles, qu'ils soient néo-classique, néo-baroque, arts déco, art nouveau et même industriels, les piscines ici présentées sont les archives d'un patrimoine architectural et territorial. Elles sont le résultat d'une politique sportive née après guerre. Comme le soulignait Antoine Le Bas dans « des Piscines et des Villes » :

d'abord, d'une clarification d'une pratique de loisirs – la baignade – dont le XIXe siècle développe la double dimension hygiénique (bain et douche) et sportive (natation). C'est le milieu éducatif qui, dès les années 1870-1880 crée les premiers bassins de natation excavés et découverts... Au lendemain de l'armistice, la reconnaissance du sport moderne favorise l'évolution du type architectural (avec cuves de béton et circuit hygiénique).

(...) L'invention de la piscine comme équipement urbain résulte, La piscine apparaît alors, parfois, comme l'élément d'organisation spatiale d'ensembles urbains, fruits du mariage fécond d'un hygiénisme édilitaire et d'architectures urbaines. Au-delà des variations formelles qu'autorise ce nouveau matériau, l'esthétique des piscines des années trente bénéficie des progrès des produits céramiques qui imposent leur effet décoratif et leur utilité (en matière d'hygiène et d'étanchéité). Tout un ensemble décoratif (céramique, vitrail, métaux chromés) contribue à exprimer, à travers l'architecture des piscines, un art de vivre moderne emprunt d'urbanité sportive. »(...)

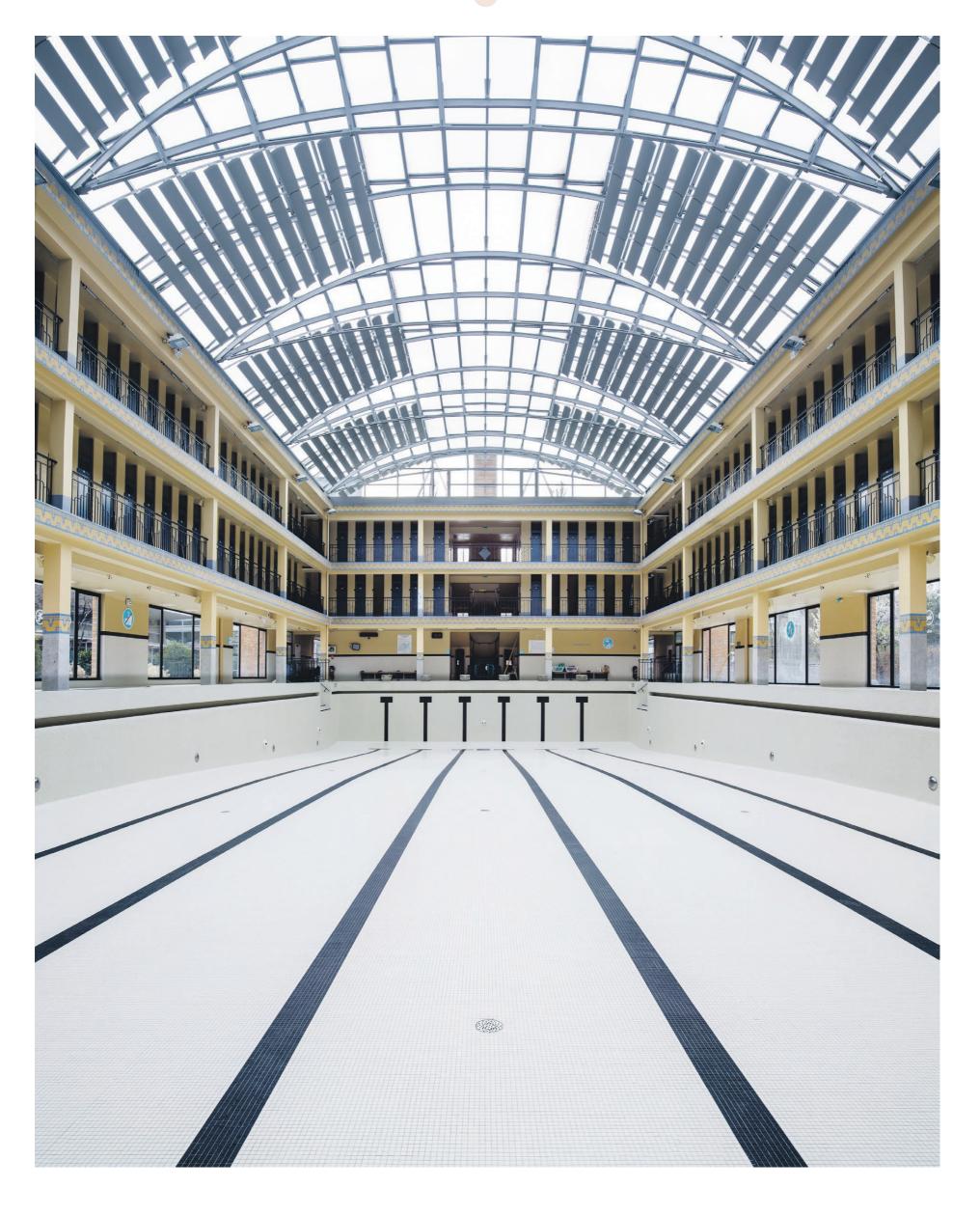


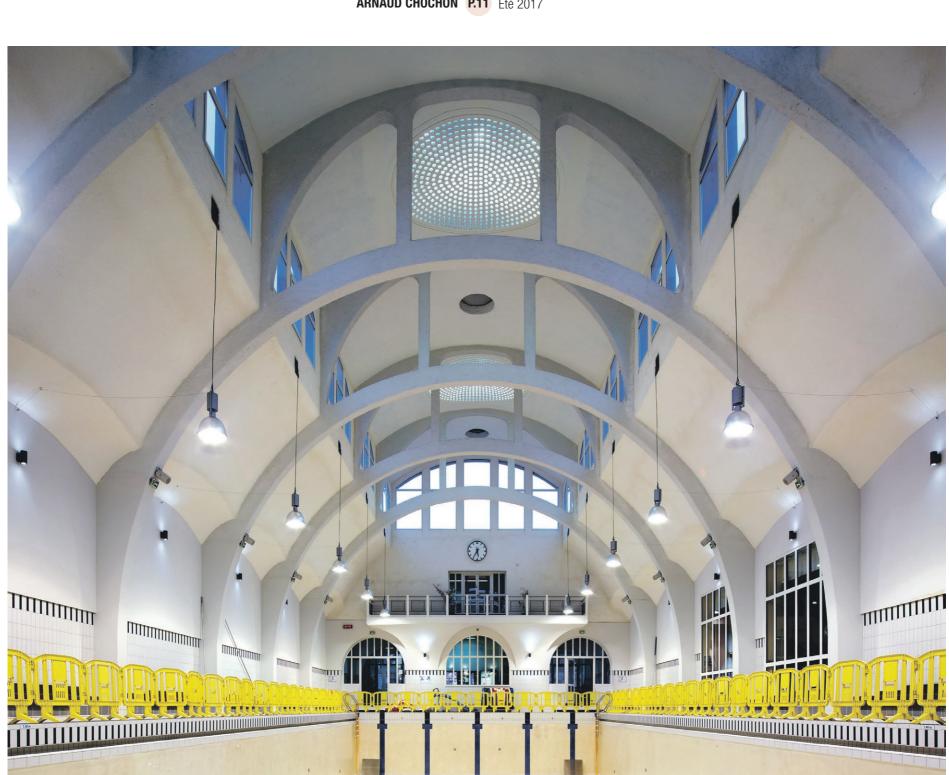


Dans ces photographies, le sport n'est pas représenté, ni leurs pratiquants. Seul le volume intérieur est traité. Seul, il témoigne d'une identité, d'une fonction, d'un périmètre «normé», mais pas trop. En effet, la question de la «normalisation» des piscines fût largement abordée quand l'état, dans les années 1960 souhaita remettre à jour son «parc» nautique. Voyant le vieillissement des installations existantes et leurs usages pour beaucoup saisonniers (en extérieur), l'état s'engage à déployer une aide financière et une série d'actions visant à réglementer et redéfinir la fonction ainsi que la forme des

piscines publiques. Ce qui, en d'autres termes, semblait vouloir appuyer la volonté de « standardiser » et « moderniser » l'architecture des piscines pour devenir des équipements identiques, fonctionnels et peu coûteux. Cependant, c'est sur ces mêmes facteurs comme les coûts inhérents aux installations, aux matériaux demandés, à la superficie ou à la maintenance souhaitée, que la réalisation de piscines homologuées n'a pu se faire comme l'état l'avait imaginé. Bon nombre de communes n'ont pu respecter ce désir. En parallèle, il est important de rappeler que la « normalisation » des équipements

via un pouvoir politique était alors perçue comme un frein dans l'accès à la commande par les acteurs concernés. Aussi, la richesse de notre parc actuel en France réside de cette contrainte, contextuelle aux moyens de chaque ville. Modifiés dans leur genèse ou pas, les projets sportifs réalisés, ont su mettre au jour des singularités réelles, où il est possible de découvrir encore aujourd'hui la collaboration d'architectes, d'artistes et designers pour définir et agrémenter un lieu, s'échappant ainsi d'une politique de standardisation.

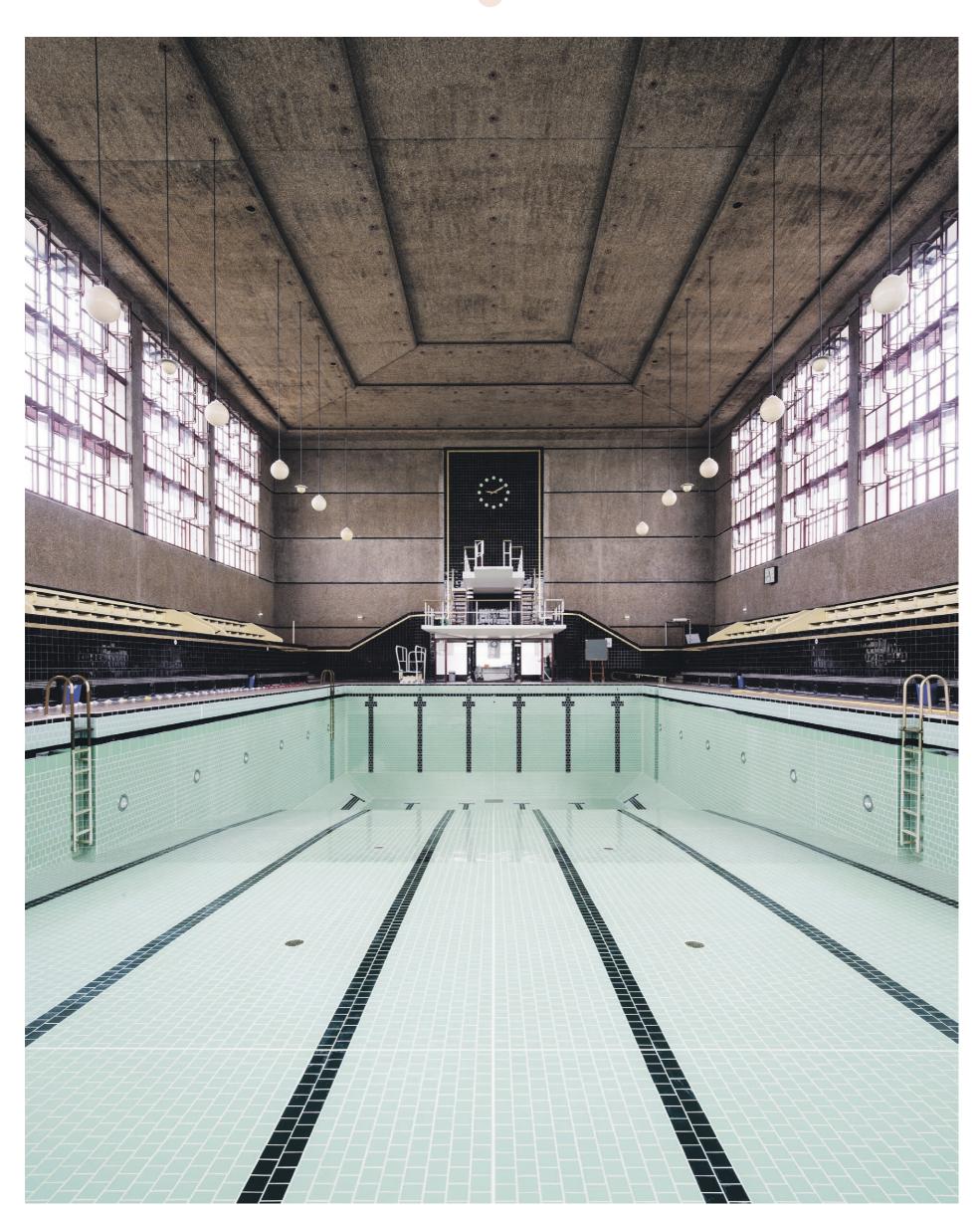




«Entre deux eaux» symbolise ici un panorama intérieur. Série minimaliste comme seuls des photographes comme Nicolas Moulin ou Gilbert Fastenaekens ont la qualité, Arnaud Chochon formule ici une fiction urbaine sans narration. Ici, seules les lignes, son écriture, délimitent les éléments. Entre le bassin contenant l'eau et la structure contenant la fonction. Ce relevé témoigne d'un dessin optique sculpté, posé sur une même perspective mais dont l'identité diffère. Il témoigne du rapport physique qu'un volume plein entretient avec un volume vide. Si le vide prend toute sa forme, alors le plein

se transforme. Les lignes, motifs, accessoires, ossatures, matériaux et proportions voire dispositions sont mises à l'honneur. Uniques et toujours variées, certaines piscines arborent des combinaisons formelles aux caractéristiques cinétiques à la frontière d'une base kaléidoscopique. La frontalité des cadrages renforce ainsi l'esthétique d'une masse dans sa plus imposante représentation. Aussi, l'œuvre architecturale de la dite piscine publique n'est plus le sujet premier même si son identité ne peut-être enlevée à la mémoire commune. Et c'est sur cette juxtaposition, entre fonction et fiction que le

photographe invite à la contemplation. La dimension quasi picturale de ces photographies tend à redéfinir le travail aussi présent que suggéré des ornementations ou des décorations dont sont pourvus ces espaces. Leurs compositions laissent à penser la comparaison quasi mystique que ces espaces pourraient entretenir avec les lieux de cultes que seule l'histoire façonne. Aussi, l'imposante stature de ces photographies, comme éternelle voire divine, rend le silence de ces espaces passés/présents hors du temps, véritable mythe de l'évolution d'espaces sportifs voulus urbanisés.



ARTICLE © Guillaume Beinat gminuscule.com / 8minuscules.com

PHOTOGRAPHIES © Arnaud Chochon arnaudchochon.com

EXPOSITION DU 5 JUILLET AU 5 SEPT. 2017 Centre culturel Henri-Desbals - Toulouse

ACTIVITÉS DE L'ORDRE



Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

• CC du pays de Tarascon - Construction d'un pôle enfance-jeunesse

Le coût prévisionnel des travaux est de 1500000 euros HT. La mission de maîtrise d'œuvre est une mission de base +SSI +OPC. Ce marché ne comporte ni CCAP ni rèalement de consultation. Une remise de prestation est prévue, dont on ignore le contenu. L'indemnité est de 3 000 euros HT. Les critères de sélection des offres sont plutôt vertueux: adéquation au programme, qualité architecturale, respect de l'enveloppe financière. Nous sommes intervenus le 28 juin 2017 sur ces points (absence de programme et de règlement de consultation, prime faible).

• Leguevin - Construction d'un groupe scolaire

Cette commune a lancé une procédure adaptée ouverte pour la construction d'un groupe scolaire, dont l'enveloppe prévisionnelle de travaux est de 2500000 euros HT. La mission de maîtrise d'œuvre confiée au titulaire est une mission de base + OPC. Les critères de jugement des offres sont:

- prix des prestations: 50%
- valeur technique: 30%
- appréciation des références présentées : 20%

Intervention le 10 mai 2017 sur le choix de la procédure (absence de concours) et le critère prix. Aucune réponse ne nous est parvenue. Nous avons donc transmis le dossier au groupe de travail intérêt à agir du Conseil National de l'Ordre des Architectes.

• Escatalens - Aménagement d'un espace commercial

Ce marché, comportant la réalisation d'une station essence et « des projections réalisées sur l'espace restant du terrain pour des commerces de proximité », a été attribué à un bureau d'études. Le règlement de consultation qui nous a été communiqué suite à l'attribution mentionne une mission de base mais aucun recours obligatoire à l'architecte. Nous avons interrogé la commune le 28 juin 2017 sur l'absence de recours à l'architecte, et en déplorant qu'une commune envisage pour la création d'un espace commercial un bureau d'études, mais oublie l'architecte.

VEILLE « PORT DU TITRE » ET SIGNATURE DE COMPLAISANCE

En juin 2017, la SARL France permis de construire à FLEURANCE et la SARL Synapsis Création à MEAUZAC ont fait l'objet d'un rappel par recommandé des textes de loi relatifs au port du titre. Par ailleurs, l'absence du nom de l'architecte auteur de la conception architecturale a été relevée sur plusieurs panneaux d'affichage de permis de construire. L'Ordre est donc intervenu auprès des mairies concernées pour vérifier si un architecte est bien à l'origine de la conception. Tous les permis avaient été effectivement signés par un architecte. Dans les cas litigieux, l'architecte signataire a donc été interrogé sur la réalité de sa conception.

Ces deux derniers mois, grâce aux panneaux d'affichage de permis de construire et aux signalements des services instructeurs, l'Ordre a traité sept dossiers de signatures de complaisance.

ACTUALITÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUIN 2017

DÉBAT SUR LES HONORAIRES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

La réunion annuelle de l'Ordre du 22 juin dernier s'est ouverte sur la présentation du bilan de l'année ordinale. Il a été rappelé que la réunion annuelle de l'Ordre Midi-Pyrénées était la dernière. En effet, en septembre ou octobre prochain naîtra le Conseil régional de l'Ordre des Architectes Occitanie.

Philippe Gonçalves, président du Conseil, a ensuite rappelé que l'objectif du Conseil avait été de maintenir, et même de renforcer les actions envers les grands donneurs d'ordre publics, mais aussi d'investir les enjeux des marchés privés. Pour ouvrir le débat, Philippe Gonçalves a décrit cette situation de crise des années passées qui a entraîné une chute très claire des honoraires d'architecte et une augmentation des procédures basées sur le prix et non le concours. Face à cette pression, l'Ordre se devait de ne pas rester inactif. En plus des actions menées vers les maîtres d'ouvrage, en plus de porter le débat sur l'instauration même provisoire d'un barème d'honoraires, il a été rappelé à la profession que chaque individu assume une part de responsabilité.

Les retours sur ces actions individuelles ont été très positifs. Trois dossiers ont été transmis en Chambre régionale de discipline, qui les a rejetés. Le DIRECCTE est également intervenue dans les Conseils Régionaux, soupçonnant probablement une entente sur les prix. Face à ce contexte, et ne notant aucune amélioration de la situation, le Conseil a souhaité faire un bilan sur le sujet des honoraires. Il en retire un point positif: l'esprit de corps qui s'est construit.

Vous avez été nombreux à apprécier le débat, et la participation active des personnes présentes renforce notre conviction de la nécessité d'échanger lors de ces réunions annuelles.

AUDIENCES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE DISCIPLINE

Les premières audiences de la Chambre régionale de discipline pour l'année 2017 se sont tenues les 9 et 30 juin 2017.

À ces occasions ont été présentés sept dossiers. Pour quatre d'entre eux étaient incriminés des faits de signature de complaisance et de sous-traitance; un dossier concernait la sous-traitance de conception ; un autre dossier mettait en évidence des liens d'intérêts non déclarés à l'Ordre; enfin, dans un dossier peu habituel les faits de prise de participation dans une société irrégulière, de liens d'intérêts non déclarés et de discrédit jeté sur la profession ont été relevés.

Le Conseil régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées a demandé à la Chambre régionale de discipline publication dans Plan Libre des sanctions qui seront prononcées, une fois celles-ci rendues définitives.

RÉUNION JEUNES INSCRITS DU 22 JUIN 2017

Comme chaque année depuis le début de ce mandat ordinal, les jeunes inscrits ont été reçus à l'ilot 45 par les Conseillers. Ce moment permet un échange privilégié sur les questions qui se posent lors d'un début d'exercice. Ont été abordés également les sujets ordinaux, la déontologie, la solidarité, la baisse des honoraires... Chaque présent a été invité à s'exprimer sur les sujets qui lui tenaient particulièrement à cœur. Nous retrouverons avec grand plaisir les « jeunes inscrits » lors des RVA qui se tiendront le 30 novembre à l'arche Marengo. Ils y prêteront serment. Nous vous invitons à retenir cette date et à venir les encourager.



FORMATION

ACTUALITÉS DE L'ÎLOT FORMATION

QUOI DE NEUF DANS LA FORMATION?

De nouvelles formations



Les outils de planification urbaine, jusqu'ici centrés sur des règles de police de l'utilisation des sols, ont dû s'adapter à deux tendances convergentes. La première vise à leur permettre d'être aussi pertinents crire dans une démarche d'urbanisme de projet afin de faire de la règle un vecteur pour l'aménagement et le développement des territoires.

Au 1er Janvier 2016 l'architecture du règlement des PLU a été totalement restructurée. Plus moderne, le contenu du règlement PLU devrait offrir plus de souplesse aux acteurs des territoires afin de perde projet. L'évolution du règlement du PLU va donc redonner du sens et de la lisibilité aux projets d'aménagement, enrichir la palette d'outils à la disposition des collectivités et leur apporter plus de souplesse. La réforme crée notamment de nouvelles entrées réglementaires, permettant notamment de répondre aux enjeux de mixité sociale et de lutte contre l'étalement urbain.

Le décret de modernisation du contenu du PLU propose aux élus de nouveaux outils de planification et d'urbanisme, pour permettre une meilleure traduction de leur vision politique d'organisation pour une petite commune que pour une métropole, du territoire. Cette réforme vise également à dondans un environnement rural comme dans un ter- ner de la lisibilité et de la visibilité au règlement ritoire urbain ou périurbain. La seconde évolution pour en permettre une meilleure utilisation par les majeure consiste, pour les décideurs locaux, à s'ins-acteurs des territoires, professionnels architectes et maîtres d'ouvrage, avec une vision transversale et pluriprofessionnelle. Dans ce contexte, les Orientations d'Aménagement et de Programmation représentent un des outils essentiels à la mise en œuvre d'une démarche d'urbanisme de projet. Elles permettent à la fois de flécher vers les secteurs clé du développement des territoires, tout en donnant les grands principes qui structureront leur ouverture mettre le développement d'un véritable urbanisme à l'urbanisation. Elles sont d'ailleurs obligatoires pour les zones AU des PLU. L'écriture de ces orientations, puis leur retranscription dans le cadre d'un projet opérationnel sont donc essentielles. C'est dans ce cadre qu'llot Formation et le CFAA de Bordeaux ont concu une formation opérationnelle avec des outils pédagogiques innovants tel que le e-learning et la classe virtuelle permettant à tous un accès facilité.

FORMATION « CONCEVOIR UN PERMIS D'AMÉNAGER » 1ER ÉTAT DES LIEUX

C'est pour répondre aux dispositions légales de la LOI CAP, qu'îlot formation en partenariat avec le CFAA Bordeaux, a mis en œuvre la formation «Concevoir un permis d'aménager» sur la France entière et dans les DOM. Cette formation qui a démarré en Mars 2017 mixant présentiel et module à distance a reçu un vif succès de la part des participants qui souhaitent s'engager sur ce nouveau marché. Nous comptons à ce jour déjà plus de 200 stagiaires formés.

La 1^{ve} journée permet, au travers de nombreux exemples, aux participants de repérer le contexte règlementaire et la méthodologie de conception.

La 2º journée intègre les éléments d'équilibre financier d'une opération avec des témoignages de monteurs d'opération expert-métier et des études de cas.

La **3º journée** qui intervient 1 mois après prend en compte les retours d'expériences de chacun en consolidant les apports théoriques par des présentations de projets.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de concevoir un permis d'aménager dans leur contexte professionnel.

PROCHAINE PROGRAMMATION OCTOBRE 2017

Public cible

Architectes, responsables d'opérations, responsables de programmes, promoteurs, aménageurs, élus et services, CAUE...

Les objectifs de cette formation

Vous serez en capacité d'identifier les enjeux de la réforme du règlement du PLU dans votre pratique d'architecte pour la mise en œuvre de projets tant de construction que d'aménagement. Les incidences concernent autant la mise en œuvre de projets de construction que d'aménagement.

Objectifs pédagogiques

- -Appréhender la planification urbaine aux différentes échelles de territoires
- -Repérer les évolutions du PLU et les mettre en perspective avec vos pratiques professionnelles
- -Identifier le contexte règlementaire et les enieux du PLU
- -Cerner la nouvelle architecture du règlement du PLU -Analyser les dispositions figurant dans une OAP et les retranscrire dans le cadre d'un projet urbain
- Conseiller et guider les élus dans leur intention de projet et l'écriture d'une OAP

Le contenu

À DISTANCE (MODULE E-LEARNING DE 30')

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX D'UN PROJET URBAIN

-Qu'est-ce qu'un projet urbain d'aménagement?

À DISTANCE CLASSE VIRTUELLE (2H)

CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE ET ENJEUX DU PLU

- -Réforme du PLU et nouveau règlement
- -Vision transversale et enjeux pour les professionnels

EN CENTRE DE FORMATION (7H)

APPROCHE OPÉRATIONNELLE DU PLU

- -Contenu d'une OAP (orientations d'aménagement et de programmation) et projet urbain
- -Guide pour être AMO d'une OAP
- -Lire et analyser une OAP
- -Insérer un projet urbain dans le cadre d'une OAP
- -Accompagner des élus dans l'écriture d'une OAP

CATHY ROI ARCHITECTE PAYSAGISTE, URBANISTE **AUDREY DROUART** JURISTE - ANCIENNE SALARIÉE SNAL (SYNDICAT NATIONAL DES AMÉNAGEURS, LOTISSEURS)

Coût de la formation

525 €/participant + 25 € d'adhésion obligatoire à l'association

Pour plus de renseignements, contactez : **ÎLOT FORMATION** 45 rue Jacques Gamelin, 31100 Toulouse 0562861633

ilot-formation@orange.fr / www.ilot-formation.com

PROCHAINE PROGRAMMATION

10-11 ET 27 OCTOBRE 2017.

Public cible

Architectes souhaitant concevoir un permis d'aménager

Objectifs

- -Identifier le contexte règlementaire du permis d'aménager et la responsabilité de l'architecte
- -Repérer les principes fondamentaux qui régissent un PAPE
- -Identifier les étapes de montage d'une opération de permis d'aménager, les différents niveaux de missions et repérer les acteurs
- -Établir un permis d'aménager porteur d'un projet urbain et soucieux des risques environnementaux et projeter sa mise en œuvre
- -Analyser et évaluer la faisabilité et l'équilibre d'une opération d'aménagement.

Coût de la formation

900€ /participant (sans avance de frais)

+ 25€ d'adhésion obligatoire à l'association

Intervenants

CATHY ROI ARCHITECTE PAYSAGISTE, URBANISTE **AUDREY DROUART** JURISTE - ANCIENNE SALARIÉE SNAL (SYNDICAT NATIONAL DES AMÉNAGEURS, LOTISSEURS)

Pour plus de renseignements, contactez : **ÎLOT FORMATION** 45 rue Jacques Gamelin, 31100 Toulouse 0562861633 ilot-formation@orange.fr / www.ilot-formation.con

Montségur 2020 Montségur (09)

ADRESSE MONTSÉGUR — PIED DE POG ET VILLAGE PROGRAMME **ACCUEIL PIED DE POG / MUSÉE**

MAÎTRE D'OUVRAGE **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLMES**

EQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

MANDATAIRE **BQ+A Bernard Quirot et Alexandre Lenoble** architectes associés/Pesmes

ASSOCIÉ APA Annabelle Adroit et Clémentine Pujol architectes associées / Toulouse

BET BATISERF (STRUCTURE), NICOLAS INGÉNIERIE (FLUIDES)

SCÉNOGRAPHE/MUSÉOGRAPHE

ISABELLE FOURCADE ET ATELIER SIGMAS/Bordeaux

PAYSAGISTE ATELIER VOLGA/Paris

DATE DE CONCEPTION CONCOURS FIN 2016

DATE DE RÉCEPTION 2020

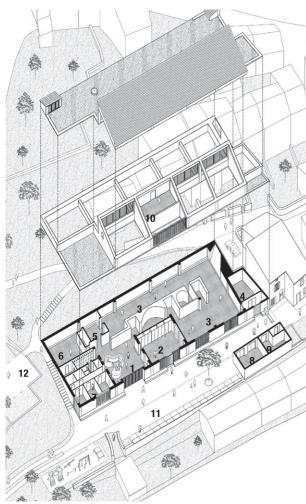
SURFACE **ACCUEIL PIED DE POG 100 m² / MUSÉE 900 m²**

MONTANT DES TRAVAUX **2580 000 € H.T.**

Le projet Montségur 2020 comprend la construction d'un bâtiment d'accueil en pied de pog et d'un musée dans le centre du village, ainsi que divers aménagements paysagers liant ces équipements entre eux et avec les aires de stationnement existantes.

Le projet du bâtiment d'accueil disparaît pratiquement sous la prairie en pente afin de perturber le moins possible le très beau paysage naturel dominé par la silhouette du château.

Le projet du musée, de plain-pied, s'inscrit dans la logique du parcellaire en lanières du village. Il se glisse lui aussi partiellement sous la pente du talus pour se mettre «à la mesure» du lieu. Sa coupe, caractérisée par une toiture à une pente, permet « d'exposer » dans le musée le pog et le château qui seront visibles depuis le hall et les espaces d'exposition. Le bâtiment est construit en béton, isolé par l'extérieur, et doublé d'un contre-mur en pierre identique aux maçonneries frustres de Montségur. Un squelette de béton encadre ces éléments de maçonnerie pour les consolider symboliquement, mais aussi pour définir un ordre et un rythme qui identifient le caractère public du programme.



Axonométrie du Musée © BQ+A-MS

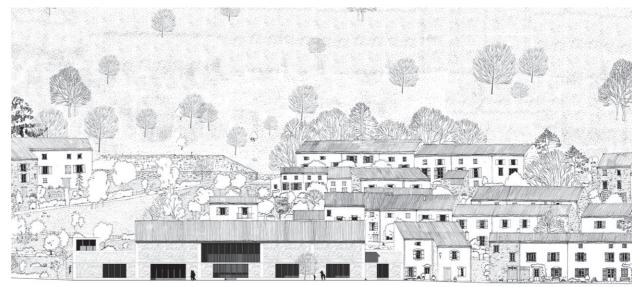
1 Espace d'accueil – 2 Atelier pédagogique / exposition temporaire **3** Exposition permanente − **4** Réserve collections − **5** Espace d'information et de détente – $\bf 6$ Salle de conférence – $\bf 7$ Locaux de travail et du personnel **8** Garage municipal – **9** Poste bricolage – **10** Locaux techniques 11 Parvis - 12 Parking



POG Perspective extérieure © Plateform



MUSÉE perspective extérieure © Plateform



Élévation sud-est © BQ+A-MS

Guide de balades d'architecture moderne et contemporaine en Occitanie

Vol. 5: les Pyrénées-Orientales



Piscine Tournesol de Saint-Estève

La Maison de l'Architecture complète sa collection de guides de balades d'architecture* et vous propose de découvrir celui qui est consacré aux Pyrénées-Orientales.

Que pouvions-nous découvrir dans les Pyrénées-Orientales? Notre équipe s'est laissée happée par la richesse de ce territoire, la diversité du bâti et la bienveillance de ses habitants. Atypiques de par leur géographie – qui va du littoral à la montagne et borde l'Espagne – les Pyrénées-Orientales sont façonnées par l'ensoleillement et l'omniprésence du vent qui induisent choix architecturaux et modes de vie.

Des bâtiments Art Déco de Perpignan à l'aménagement de la station balnéaire de Port-Barcarès, nous présentons dans ce guide les architectures qui pour nous sont signifiantes, révèlent une particularité des Pyrénées-Orientales. À travers trois balades, nous posons un regard sur les édifices incontournables comme le Théâtre de l'Archipel ou le Mémorial de Rivesaltes mais également sur des découvertes, nos petites « pépites » comme l'usine de Calce ou Thémis, Centrale Solaire thermodynamique. Car ce sont sûrement les architectures dédiées à l'énergie solaire qui nous ont le plus surpris et dont les ambiances rétro-futuriste, digne d'un film de James Bond, sont propice à l'imagination.

En saison ou à l'année, une certaine douceur émane de ces paysages. Chacun se laissera séduire par ce territoire de caractère.

Ouvrage disponible dans divers lieux culturels et touristiques des Pyrénées-Orientales ainsi qu'à Toulouse.

Informations auprès de la Maison de l'Architecture : 05 61 53 19 89 / contact@maisonarchitecture-mp.org



CÉLINE PÉVRIER sun/sun éditions SÉBASTIEN RADOUAN conseils architecture ÉLISE ORTIOU-CAMPION photographe - 7R Picture JULIEN STINTZY prise de vue aérienne

L'équipe du guide

MÉLANIE LAMBERT design graphique

7R Picture